**CR du Conseil restreint de l’ED DGEP du 30 mars 2021**

**Présents :** Sylvain Beal, Stéphane Blancard, Karine Brisset, Anne Brobbel-Dorsmann, Patrick Charlot (a donné à 10h sa procuration à E. Forey), Philippe Desbrières, Elsa Forey, Rachel Guillain, Julia Heinich, Béatrice Lapérou – Scheneder , Françoise Pierson, Hélène Tourard.

**Excusées** : A. Renaud (procuration à P. Desbrières), C. Coutant-Lapalu.

Au niveau des sujets établissements, la conseil a décidé de retenir 6 sujets pour Dijon :

- 2 sujets du CREDESPO (D. Andolfatto et C. Coutant-Lapalu). Le sujet de M. Mekhantar a été refusé par le Conseil du fait du sur-encadrement doctoral de son porteur.

- 2 sujets CESAER (dont le sujet de V. Bellassen également retenu pour le contrat Isite)

- 1 sujet LEDI (C. Baumont)

- 1 sujet CREDIMI ( J. Morel)

Concernant les sujets établissement de Besançon, 3 sujets ont été retenus :

- 2 CRJFC (A. Ciaudo et O. de Bailliencourt)

- 1 CRESE (M. Diss)

Concernant les sujets I-SITE, les 3 sujets retenus sont :

- Sujet CREDIMI porté par I. Moine

- Sujet CESAER porté par V. Bellassen (également retenu pour le sujet établissement)

- Sujet CRESE par J. ElNaboulsi

4 sujets étaient proposés pour le contrat I-SITE. Les 4 sujets répondaient tous aux critères I-SITE et il fallait en retenir 3. Le conseil a décidé à l’unanimité de retenir en premier lieu les sujets proposés par I. Moine et J. Elnaboulsi, non soumis pour les contrats établissements. Concernant les deux autres sujets (C. Baumon et V. Bellassen), proposés à la fois pour les contrats établissement et I-Site, après discussion, le conseil a procédé à un vote. A l’issue de ce vote, c’est le sujet de V. Bellassen qui a été retenu. (11 pour sur 13). Le sujet proposé par C. Baumont est donc maintenu pour les contrats établissement et celui de V. Bellassen, pour les contrats établissement et I-SITE.

Les auditions pour les sujets établissement et I-SITE auront lieu en même temps le 2 juillet à la MSHE de Besançon et éventuellement le 1er juillet à Dijon après-midi (si nous ne pouvons pas gérer toutes les auditions en une seule journée). Les votes finaux pour l’attribution des contrats I-SITE et établissements seront réalisés en parallèle à la fin de toutes les auditions, avec application de la règle de Borda.